

FC

FORMATION CONTINUE

LE TRAVAIL SOCIAL SYSTÉMIQUE CENTRÉ SUR LES SOLUTIONS

- Session 2026 - 19, 20 novembre et 17 décembre 2026



IRTS
FRANCHE-COMTÉ
INSTITUT RÉGIONAL
DU TRAVAIL SOCIAL
DE FRANCHE-COMTÉ

**1 RUE ALFRED DE VIGNY
BESANÇON**

irts-fc.fr

LA FORMATION

Tout travailleur social a connu des moments de doutes et de désillusions. Il peut aussi se demander si la personne avec qui il essaye de travailler y trouve son compte quand le système qu'ils forment ensemble ne fait que les renvoyer à un fonctionnement qui ne trouve pas d'issue.

L'intervention systémique brève est un modèle qui propose au professionnel de se centrer activement sur les compétences de l'usager. Grâce à cette démarche engagée, il posera les bases d'un travail où la personne en difficultés peut faire l'expérience de réussites. Ainsi elle va reprendre possession de ses ressources et de ses capacités de choix qu'elle avait fini par perdre de vue.

C'est donc en se centrant sur la mise en place de ce contexte particulier d'accompagnement au quotidien que la créativité et la coopération prendront place.

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis. Elle est destinée aux professionnels du champ social, médico-social.

OBJECTIFS

Sur les bases théoriques de l'approche systémique et de l'approche systémique brève, centrer ses questionnements, attitudes et interventions de travail pour :

- s'intéresser aux compétences des usagers plutôt qu'à ses échecs et insuffisances
- permettre un contexte où l'usager peut exprimer ses choix
- susciter la coopération plutôt que des résistances

CONTENU

- Présentation des bases théoriques et des outils de l'intervention systémique brève
- Utilisation d'exercices et de simulations pour s'exercer à une démarche active
- Analyse de situations rencontrées par les stagiaires et retravaillées

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Etude de cas

DATES ET LIEUX

Formation de 21h (3 journées) - 9h00-12h30 et 13h30-17h00
La formation se déroule à l'IRTS de Franche-Comté

COÛT DE LA FORMATION

540 € par personne

Pour une formation en intra, nous consulter pour un devis sur mesure

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Financement par l'employeur

Financement par le salarié (inscription individuelle)

Financement par un fonds d'assurance formation

VALIDATION

Attestation individuelle de suivi de la formation délivrée à l'issue de celle-ci.

INTERVENANTE

Frédérique ALLIMANN, thérapeute familiale



CONTACTS

RÉFÉRENTE PÉDAGOGIQUE

Véronique BOURGEOIS-SALÉ
03 81 41 67 69 · veronique.bourgeois-sale@irts-fc.fr



CONTACT ADMINISTRATIF

formation.continue@irts-fc.fr

Vous souhaitez des informations concernant l'accessibilité à la formation

Contactez le référent handicap

referent.handicap@irts-fc.fr

L'IRTS est enregistré sous le numéro de formation professionnelle 43 25 00 124 25

SIRET 349 432 443 000 43